



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agrobiologie

Question écrite n° 75128

## Texte de la question

M. André Vauchez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des agrobiologistes du Jura concernant la conjoncture actuelle de l'agriculture biologique dans le département. Les agrobiologistes demandent une réelle prise en considération de leur système de production, non productiviste et respectueux de l'environnement et du maintien d'un bon tissu rural, et s'interrogent sur la promotion de l'agriculture raisonnée faite par la profession et sur sa reconnaissance par décret ministériel. Ils considèrent que ce mode de production n'est qu'un code de pratiques agricoles qui ne répond pas aux mêmes exigences que l'agriculture biologique. Sur le plan conjoncturel, les pouvoirs publics ont attribué des moyens importants pour développer l'agriculture biologique en France sous forme de primes à la conversion dans le cadre des CTE avec engagement de cinq ans. Aujourd'hui, la conséquence en est une mévente conjoncturelle, en particulier dans la production de viande bovine et sans doute, à venir, dans la production laitière. Il lui demande donc de bien vouloir dire quelles mesures sont envisageables pour accompagner le développement de l'agriculture biologique et pour permettre aux agriculteurs soucieux de produire autrement, de vivre de leur travail par la pratique de prix rémunérateurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Vauchez](#)

**Circonscription :** Jura (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75128

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1836